



FICHE INSCRIPTION PENSION

AUX ÉCURIES DU MOULIN MOREAU

Les Durancières 17630 LA FLOTTE

Tél : +33(0)5.46.09.32.34/ +33(0)6.07.21.49.04

contact@ecuries-moulin-moreau.com www.ecuries-moulin-moreau.com



Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir avec votre cheval pour vos vacances

Pour finaliser votre réservation de boxe ou de paddock, nous avons besoin de quelques renseignements indispensables. Merci de lire attentivement les informations qui suivent :

- Date du séjour :

LE CHEVAL

- Nom : Race : Age : Sexe :
- Numéro d'identification (SIRE) :
- Numéro de transpondeur (puce) :
(merci de nous joindre la photocopie des pages de vaccinations et des numéros d'identification)
- Date de la dernière vaccination contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie :
(Inférieure à 1 an)

LE PROPRIETAIRE

- Nom et Prénom du propriétaire :
- Adresse de résidence habituelle :
- Adresse électronique :
- Nom et numéro de téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence :

Licence de cavalier et Assurance Responsabilité Civile(RC) propriétaire d'équidé : Elle est obligatoire

Assurez-vous d'en avoir une en cours de validité, sinon nous pouvons la prendre auprès de la FFE.

Pour les détenteurs :

- Numéro de licence fédérale :
- Numéro du contrat d'assurance RC : Nom de la compagnie :

TARIFS DE PASSAGE :

Les pensions sont payables d'avance ou à l'arrivée, 50 € d'arrhes sont demandés à la réservation.

Possibilité de laisser librement votre véhicule de transport sur le parking non gardé.

Pension paddock au foin /jour : 24 €

Pension paddock au foin+ grain /jour : 29 €

Pension au boxe / jour : 34 €

à partir de 16 jours : 29 €/j

à partir de 30 jours : 26 €/j

Supplément copeau : 60 €

Sortie paddock /jour : 2 €

Merci de porter à notre connaissance toutes les informations sur votre cheval que vous jugerez nécessaires

SECURITE ET REGLEMENT

Le port de la bombe est obligatoire et le gilet de protection aux normes en vigueur (disponible à l'accueil) est **obligatoire** en cross et conseillé en extérieur et en saut.

L'usage des carrières de dressages, d'obstacles et de cross est prioritaire pour les cours.

L'accès à la plage est réglementé, conditions de marée basse et d'horaires d'avril à octobre.

Merci de vous renseigner à l'accueil lors de votre arrivée.



Signature, précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »